

Avec le soutien de :



Compte rendu du comité de pilotage du 12 Novembre 2015 Mairie de Langeac à 14h00

Sites Natura 2000 :

- ✓ Gorges de l'Allier et affluents FR8301075 (ZSC),
- ✓ Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac FR8301074 (ZSC),
- ✓ Haut Val d'Allier FR8312002 (ZPS).

Présents / Excusés : cf. liste d'émargement ci-jointe.

M. VIGIER, président des COPILs de chacun des sites Natura 2000 ouvre la séance en accueillant les participants. Il présente l'ordre du jour :

1. Validation du nouveau programme d'actions du DOCOB du site « Gorges de l'Allier et affluents »
2. Bilan des actions conduites en 2015
3. Programme d'actions prévisionnel 2016
4. Questions diverses (dont validation du PAEC « Haut-Allier »)

Le président précise que ce dernier point est rajouté en questions diverses et qu'il n'était pas inscrit en tant que tel sur la convocation officielle.

1. Validation du nouveau programme d'actions du DOCOB du site « Gorges de l'Allier et affluents » (diapositives 3 à 10)

M. BERNARD, animateur des trois sites Natura 2000, présente le premier point. Il rappelle l'historique de la révision de ce document d'objectif débutée en 2012. Le territoire concerné est présenté succinctement. En préambule de la présentation des fiches actions, l'animateur indique aux membres du COPIL que les actions proposées répondent aux enjeux spécifiques ou globaux identifiés sur le site. Leur formulation et description suit la méthode nationale mise en place par l'ATEN à la demande du ministère de l'écologie.

Les fiches sont présentées de façon générale selon les diverses thématiques. Aucune remarque n'est faite hormis par le représentant d'EDF qui demande si la mesure concernant les bois sénescents (MF2) peut s'appliquer à de petites surfaces. M. BERNARD répond que cela est préférable à partir de 0,5 ha et que c'est le maillage de ce type de parcelles qui en fait tout leur intérêt. La DREAL (excusée) a aussi demandé antérieurement à la réunion que la mesure ANI 1 soit décomposée en 5 sous mesures comme le propose la méthodologie nationale. La présentation

achevée, le président soumet au vote l'approbation du programme d'actions. Il est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

2. Bilan des actions conduites en 2015

M. BERNARD, animateur des trois sites Natura 2000, présente le diaporama. Il précise en préambule que les actions sont classées par thématique. Elles peuvent être réalisées soit par le SMAT en interne, soit par un prestataire recruté sur appel d'offre. Enfin, certaines actions sont récurrentes d'une année sur l'autre, notamment celles relatives à la gestion administrative.

1.1. Gestion administrative (diapositive 11)

En 2015, des opérations administratives récurrentes indispensables pour la mise en œuvre de l'animation des 3 sites ont été réalisées : programmation et demande de financement pour le 2nd semestre 2015 et l'année 2016, bilan annuel (rapport d'activité et Comité de pilotage), recrutement des 4 prestataires de service en 2015 - 2016 par appel d'offre (obligatoire pour les collectivités). L'année 2015 est une année de transition pour les financements européens liés à Natura 2000 avec la mise en place du nouveau PDR 2015-2020.

1.2. Sensibilisation /communication (diapositives 12 à 14)

Interventions auprès de différents groupes

Comme chaque année, l'animateur des sites est intervenu auprès de différents publics (scolaires, étudiants, grand public) pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux des sites Natura 2000. Cela représente 10 groupes au total et environ 150 personnes. Les interventions auprès du grand public sont majoritairement à l'initiative du SMAT, celles concernant les groupes d'étudiants ou de scolaires sont des sollicitations extérieures.

Articles de presse

Le SMAT a communiqué aussi principalement via la presse régionale (+ de 10 articles) sur ces activités (réunions, inventaires patrimoine naturel, sensibilisation, communication...).

Site Internet

Il a poursuivi la mise à jour de son site Internet spécifique aux sites Natura 2000 animés par le SMAT : <http://haut-allier.n2000.fr/accueil>.

Information maîtres d'ouvrages

M. BERNARD a aussi été sollicité par une trentaine de maîtres d'ouvrage souhaitant recueillir auprès de la structure animatrice, les enjeux relevant de Natura 2000 en lien avec leur projet afin de pouvoir compléter leur évaluation d'incidences. En 2015, de nombreuses sollicitations concernaient des projets de manifestations sportives, d'urbanisme, forestiers ou industriels... Le nombre de sollicitations a doublé depuis 2012 et les modifications de la loi sur les évaluations d'incidences. Un plus large panel de projets doit prendre en compte les enjeux des sites Natura 2000 depuis cette date.

Animation « Gérer et valoriser le bois de haies sur l'exploitation agricole »

Une animation a eu lieu à destination des exploitants agricoles et des collectivités sur la gestion et la valorisation des haies. Du matériel de taille spécifique (grappin-coupeur) et un broyeur forestier ont fait une démonstration suite à la présentation en salle des intérêts

d'une gestion durable des haies au point de vue écologique et économique notamment sur les exploitations agricoles. De nombreux exploitants étaient présents. M. COCHET indique que le lamier peut aussi être utilisé. La LPO Auvergne, le COPAGE et la DDT insistent sur la nécessité d'avoir un plan de gestion global à l'échelle de l'exploitation pour que la valorisation des haies soit durable dans le temps.

1.3. Inventaire du patrimoine naturel (diapositive 15)

L'animateur du site a participé à divers inventaires en partenariat avec des organismes.

Chauves-souris

Le travail engagé avec Chauves Souris Auvergne s'est poursuivi sur les inventaires en période d'hibernation (depuis 2007) et de reproduction (depuis 2012). Le SMAT participe et co-organise les inventaires, en échange de quoi Chauves Souris Auvergne lui fournit des rapports de synthèse. Les populations suivies en reproduction semblent stables. Par contre, les grands froids au moment du comptage hivernal ont fait chuter de 40% les effectifs. Ce constat a été identique dans toute l'Auvergne.

Amphibiens

Suite à la découverte en 2012 d'une population de crapaud Sonneur à ventre Jaune sur la commune de St Ilpize, le SMAT a mis en place à partir de 2013 un protocole standardisé de suivi de l'espèce pour voir son évolution dans le temps. Il s'est déroulé en partenariat avec l'Observatoire des Amphibiens du Massif Central et l'appui technique du CPIE du Velay.

Lucane Cerf-Volant

Le service environnement du SMAT a participé à l'enquête nationale sur le Lucane Cerf-Volant (coléoptère) porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE). Le SMAT a collecté quelques nouvelles données de présence de l'espèce et les a transmises à l'OPIE qui centralise toutes les observations au niveau national. L'espèce a été observée sur une commune où elle n'avait pas été identifiée jusque-là : St Bérain. Les informations permettent surtout de confirmer la présence de l'espèce sur les communes où elle a déjà été observée.

Toutes les données récoltées serviront à la mise à jour des diagnostics des DOCOBs et devront être prises en compte dans les enjeux du site.

1.4. Contractualisation (diapositives 16 à 23)

Contrats non agricole et non forestier

Un contrat Natura 2000 de reconquête pastoral conduit par l'Association Foncière Pastorale (AFP) du Haut-Allier a porté sur 50 ha sur les communes de Ouides et Rauret de 2011 à 2014. Afin de poursuivre le soutien à l'AFP, le suivi pastoral a été financé dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 avec le recrutement d'un expert en gestion pastorale. Cela a permis de faire la transition avec les changements d'éleveurs et l'implication des éleveurs locaux. La gestion pastorale est globalement satisfaisante malgré la sécheresse.

Charte Natura 2000

L'animateur a eu des contacts avec 2 propriétaires. 1 est allé au bout de la démarche et a signé une charte sur 3,8 ha (10 parcelles) sur la commune de Pradelles. Les contacts de 2014 n'ont pas donné suite.

Contrats forestiers

Un projet de contrat forestier visant au maintien d'arbres sénescents est en projet sur Monistrol d'Allier. Le propriétaire attend que la contractualisation soit à nouveau possible dans le cadre du nouveau FEADER.

Contrats agricoles

Le nouveau dispositif de contractualisation agricole (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) remplace les MAET à compter de 2015. Les contrats ont une durée de 5 ans. Ce sont les régions qui gèrent les budgets liés au cofinancement européen du fond FEADER. Les régions sélectionnent les territoires multi-enjeux par appel à projet. Ces projets sont décrits dans les « Projets Agro-Environnementaux et Climatiques ». Deux territoires concernent les sites du Haut-Allier.

Le **PAEC « Margeride Est »** concerne la partie lozérienne de la ZPS « Haut Val d'Allier ». Ce territoire regroupe plusieurs enjeux : biodiversité (3 sites Natura 2000), milieux aquatiques (BV Contrat Territorial Naussac) et zones humides (Zones Humides SRCE). C'est la Communauté de communes de Mende qui porte le projet pour l'année 2015 en collaboration avec les autres communautés concernées. Le projet est ambitieux avec une prévision sur 3 ans de 250 contrats pour un budget prévisionnel sur 5 ans de 3,35 millions d'euros dont 60 % prévu en 2015. Au final, 82 dossiers ont été déposés en 2015 dont 15 sur le site Natura 2000 « Haut Val d'Allier ». Le budget engagé sur 5 ans a été supérieur aux prévisions, 1,944 millions d'€ engagés contre 1,574 millions d'€ prévus et financés (5 ans). Afin de respecter le budget prévisionnel, le plafonnement de la mesure sur les pâtures (HE11) a été acté par le COPIL du PAEC. La contractualisation se poursuivra en 2016 sur ce territoire avec une nouvelle structure porteuse.

Sur la partie altiligérienne des sites, le SMAT du Haut-Allier a élaboré un projet sur le **territoire « Haut-Allier »** qui regroupe les 5 sites Natura 2000 suivants :

- « Haut Val d'Allier »
- « Gorges de l'Allier et affluents »
- « val d'Allier Vieille-Brioude\Langeac »
- « Marais de Limagne » (animation CEN Auvergne)
- « Complexe minier de la vallée de le Senouire » (animation CEN Auvergne)

Le projet associe plusieurs structures dont le CEN Auvergne qui anime les deux sites rattachés au projet. Les zones humides du Devès intégrées aux ENS de la Haute-Loire n'ont pas été retenues par le comité de sélection des PAEC. Donc seul l'enjeu biodiversité a été retenu sur les 5 sites Natura 2000.

L'animation collective du PAEC se fait en collaboration avec la Chambre d'Agriculture 43. Elle est financée par des crédits spécifiques différents de ceux de Natura 2000. La contractualisation 2015 a été difficile à mettre en place du fait de la validation tardive des cahiers des charges des mesures contractualisables. Le territoire éligible a porté sur environ la 1/2 du territoire global. 3 réunions d'informations ont été faites à destination des 400 exploitations concernées. 100 sont venues aux réunions et 45 se sont engagées dans la démarche. Le budget global 2015 des contrats pour 5 ans a été respecté (660 000 €) avec la mise en place d'une liste d'attente pour 2016 de 20 exploitations qui seront prioritaires pour déposer leur dossier.

1.5 Bilan financier 2015 (diapositive 24)

M. BERNARD présente le bilan financier 2015. La part de l'animation est relativement constante d'une année sur l'autre, la variation repose sur les prestations de service. Le financement est apporté par l'État et le FEADER pour moitié chacun environ.

3. Programme d'actions prévisionnel 2016

En préambule de la présentation du programme d'action prévisionnel 2016, M. BERNARD indique que les actions récurrentes d'une année sur l'autre ayant déjà fait l'objet d'une présentation dans le bilan 2015, ne seront pas redéveloppées à l'oral.

2.1. Gestion administrative (diapositive 25)

La nouveauté pour l'année 2016 portera principalement sur la révision du périmètre et la réalisation du dossier de consultation du site « Gorges de l'Allier et affluents » suite à la mise à jour de son périmètre.

2.2. Sensibilisation / communication (diapositive 26)

En dehors des actions récurrentes, la « Formation aux méthodes de lutte alternative contre le campagnol terrestre » sera reconduite en interne en 2016 en concertation avec le monde agricole.

2.3. Inventaire du patrimoine naturel (diapositive 27)

Les actions engagées sur les chauves-souris, les amphibiens et le Lucane Cerf-Volant vont se poursuivre. La synthèse des données récoltées sera effectuée. Les résultats seront comparés aux années précédentes afin d'analyser l'évaluation de l'état de conservation des populations des espèces suivies.

Suite à l'évolution du périmètre du site Natura 2000 « Val d'Allier Vieille-Brioude\Langeac », 300 des 2930 ha du site étaient dépourvus de cartographie des habitats naturels. Afin de combler ce déficit d'information, l'inventaire des habitats naturels sera réalisé par un prestataire de service.

Afin de poursuivre la mise en place des zones témoins d'évolution des populations de rapaces forestiers sur la ZPS, le diagnostic de 4 espèces sur la zone témoin (quadrat) de la vallée de la « Desges » va être réalisé par un prestataire. Après cette mission, il demeurera encore la zone témoin « d'Alleyras » à diagnostiquer.

2.4. Contractualisation (diapositives 28)

Charte Natura 2000

La structure animatrice va poursuivre la concertation avec les propriétaires ayant manifesté un intérêt pour la charte Natura 2000.

Contractualisation agricole

PAEC Haut-Allier

La structure animatrice participera à la mise en œuvre du PAEC « Haut-Allier » pour sa seconde année.

PAEC Margeride Est (partie lozérienne de la ZPS)

La structure animatrice participera à la mise en œuvre du PAEC « Margeride Est » pour sa seconde année.

2.5. Gestion du site (diapositive 29)

En plus de la participation à la concertation locale sur les projets, la structure animatrice va poursuivre son implication sur la problématique de la prédation dans les élevages avicoles. L'animateur pourra proposer des méthodes préventives concrètes et suivre leur mise en œuvre sur les exploitations au sein de la ZPS « Haut Val d'Allier », à condition que des moyens financiers soient débloqués pour accompagner ce projet (investissements des exploitations).

AFP du Haut-Allier

La structure animatrice va poursuivre en interne le suivi de la gestion des parcelles du contrat Natura 2000 de reconquête pastorale conduit par l'AFP du Haut-Allier.

2.6. Budget prévisionnel (diapositive 30)

M. BERNARD poursuit la présentation par le budget prévisionnel de 2016. L'ensemble des actions sera financé à 100% par l'Etat et le fond européen FEADER avec une participation d'environ 50 % chacun. La part animation est plus importante en 2016 par rapport aux années précédentes. Cela est lié au recrutement d'un salarié pour 6 mois pour la mission sur le périmètre du site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » en lien avec les sites « linéaires ».

4. Questions diverses (diapositives 31 à 36)

Sites linéaires

M. BERNARD présente le projet de fusion des périmètres et des DOCOBS des trois sites linéaires du Haut-Allier avec le site « Gorges de l'Allier et affluents ». La finalisation des périmètres devra être faite de concert avec les ajustements apportés au périmètre du site « Gorges de l'Allier et affluents ». En effet, de nombreuses collectivités sont concernées par les deux projets qui seront d'autant mieux compris et acceptés qu'ils seront expliqués d'une même voix.

Validation PAEC « Haut-Allier »

Les délais impartis pour répondre à l'appel à projet des PAEC en Auvergne n'a pas permis au COPIL d'émettre un avis sur le projet. M. BERNARD présente les grandes lignes du projet, à savoir le territoire et les 8 mesures éligibles par type de milieu. Le budget prévisionnel des contrats pour les 2 années du contrat (engagement sur 5 ans des agriculteurs) s'élève à 1,32 millions d'euros. Le président soumet au vote le projet qui est validé à l'unanimité moins une abstention.

Questions :

Aucune autre question n'étant abordée, M. le président du COPIL remercie les membres du COPIL pour leur présence et clot la séance.

Liste des présents

Elu

M. VIGIER Jean-Pierre, député-maire de Lavoûte-Chilhac, Président des 3 COPILS
GALTIER Guy, Maire de Grandrieu 48
EYRAUD Guy, Maire de St Privat d'Allier et représentant la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
PRADES Elisabeth, 1ere adjoint de Prades
GAGNEPAIN Philippe, Maire d'Alleyras
DEFAY Martine, commune de Saint Ilpize
BAGES Jean-Luc, Maire de Mercoeur
ARCHER Jean-Paul, Maire de Saint-Haon
CHANTELOUBE Jacky, commune de Ferrussac
PAGES Maurice, Communauté de Communes du Brivadois
SOULE Alain, maire de Saint Cirgues
RASPAI Gisèle, commune Crouce

Non élu

COLIN Anne, COPAGE 48
PINEL Christophe, ONEMA SD 43
MARTIN Adeline, CNSS
GIRARD Lilian, Chauve-Souris Auvergne
CARRIOT Jean-Luc, DDT 43
PLANCHON Flora, DDT 43
LEPRINCE Jacques-Henri, CBNMC
CUVELIER Thibault, SAS Chevalier-SAS Cubizolles
ROUSTIDE René, Forestiers Privés 43
LECUNA Sylvain, EDF
BACHELARD Philippe, Société d'histoire naturelle Alcide-d'Orbigny
CHASTAGNOL Franck, LPO Auvergne
VERNAY Jean, AAPPMA de Brioude
PULVERIC Jean-Claude, AAPPMA de Saugues
COCHET Philippe, Nature Haute-Loire
BERNARD Laurent, SMAT du Haut-Allier

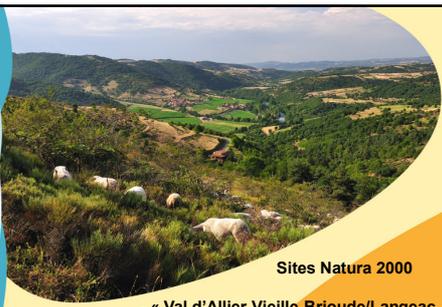
Liste des personnes excusées :

Elu

Stéphane BOURGOIN, commune de Pradelles

Non élu

Pierre TABOURIN, DREAL Auvergne
Chambre d'agriculture de Lozère




Sites Natura 2000

- « Val d'Allier Vieille-Brioude/Langeac »
- « Gorges de l'Allier et affluents »
- « Haut Val d'Allier »

Comité de pilotage du 12 Novembre 2015 à Langeac



Ordre du jour

1. Validation du programme d'actions DOCOB « Gorges de l'Allier et affluents »
2. Bilan des actions conduites en 2015
3. Validation PAEC « Haut-Allier »
4. Programme d'actions prévisionnel 2016
5. Questions diverses

2




1. Validation programme d'actions DOCOB « Gorges de l'Allier et affluents »

Rappel

- 2012 lancement révision DOCOB
- Validation 22/10/2012 diagnostics / enjeux / objectifs
- 2015 finalisation programme d'actions avec BIOTOPE (groupe travail 6 mai à Saugues)

3




1. Validation programme d'actions DOCOB « Gorges de l'Allier et affluents »

Périmètre site



4




1. Validation programme d'actions DOCOB « Gorges de l'Allier et affluents »

Code	Intitulé de l'action de gestion
Actions spécifiques	
SPE 1	Aménager et protéger les gîtes à chiroptères connus, souterrains ou dans le bâti
SPE 2	Favoriser le maintien, la création et l'entretien approprié de points d'eau favorables aux amphibiens
Milieux ouverts et semi-ouverts	
MO 1	Conserver et entretenir les milieux ouverts par un pâturage adapté
MO 2	Restaurer les milieux ouverts embroussaillés par intervention directe

5




1. Validation programme d'actions DOCOB « Gorges de l'Allier et affluents »

Code	Intitulé de l'action de gestion
Milieux linéaires	
ML 1	Restauration, maintien et entretien des berges et ripisylves des cours d'eau
ML 2	Maintenir, restaurer et entretenir les haies, les linéaires boisés et les arbres isolés
Milieux forestiers	
MF 1	Maintenir des milieux forestiers diversifiés par une gestion différenciée
MF 2	Maintenir de grands ensembles forestiers avec des boisements vieillissants et des forêts anciennes

6



1. Validation programme d'actions DOCOB
« Gorges de l'Allier et affluents »

Code	Intitulé de l'action de gestion
	Milieux aquatiques et riverains
MA 1	Préserver le caractère naturel des cours d'eau et des milieux accompagnateurs
MA 2	Améliorer la qualité des eaux
MA 3	Conserver les zones humides et favoriser la restauration d'anciennes zones humides dégradées
	Milieux rupestres
MR 1	Conserver et défendre la non-artificialisation des milieux rupestres
MR 2	Remises en état des carrières de roches massives cohérentes avec les enjeux écologiques du site Natura 2000

7

1. Validation programme d'actions DOCOB
« Gorges de l'Allier et affluents »

Code	Intitulé de l'action de gestion
	Actions transversales sur tous les milieux
TM 1	Mise en défens d'habitats d'espèce
TM 2	Lutter contre les espèces provoquant des déséquilibres biologiques et mettant en périls les habitats naturels ou espèces d'intérêt communautaire du site
TM 3	Lutter contre les dépôts d'ordure sauvage
TM 4	Limiter l'utilisation des produits phytosanitaires et antiparasitaires
	Suivis et études scientifiques
SUI 1	Améliorer les connaissances et suivre l'évolution de l'état de conservation des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire
SUI 2	Améliorer les connaissances et suivre l'évolution de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire

8

1. Validation programme d'actions DOCOB
« Gorges de l'Allier et affluents »

Code	Intitulé de l'action
	Actions de communication / sensibilisation
CS 1	Sensibilisation des acteurs locaux, des usagers du site et du grand public sur l'intérêt écologique du site
CS 2	Mettre en place des outils de communication destinés aux usagers du site
CS 3	Développer un lieu consacré à l'accueil de scientifiques et à la connaissance de la biodiversité
	Actions d'animation
ANI 1	Animer le DOCOB
ANI 2	Actualiser le document d'objectifs
	Action d'évaluation
EVA 1	Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du document d'objectifs (SUDOCO et indicateurs de suivi : pression, réponse)

9

1. Validation programme d'actions DOCOB
« Gorges de l'Allier et affluents »

Vote

10

2. Bilan des actions conduites en 2015

Gestion administrative

- Programmation annuelle et dossiers financement
2eme semestre 2015 jusqu'à fin 2016
- Comité de pilotage / rapports d'activité par site
- Prestations de service : marchés publics et validation des missions (4)

11

2. Bilan des actions conduites en 2015

Sensibilisation / communication

- Sensibilisation différents publics (grand public, étudiants, scolaires, formations..)
- Articles presse et site Internet
- Information des maîtres d'ouvrage sur les enjeux locaux (évaluations d'incidences : manifestations sportives, permis construire, carrières...)



12

2. Bilan des actions conduites en 2015

Sensibilisation :

Animation

« Gérer et valoriser le bois de haies sur l'exploitation agricole »

- démonstration à Venteuges le 4 novembre
- 40 personnes dont grande majorité agriculteurs



13

2. Bilan des actions conduites en 2015

Sensibilisation :

Animation

« Gérer et valoriser le bois de haies sur l'exploitation agricole »




2. Bilan des actions conduites en 2015

Suivi/évaluation populations d'espèces

- Participation à différents inventaires avec partenariats d'échange
 - Chauves souris auvergne (hivernage et reproduction)
 - Observatoire Amphibiens Massif Central (CPIE Velay : population Sonneur Ventre jaune St Ilpize / Blassac)
 - Enquête nationale Lucane Cerf-Volant (OPIE_MNHN)




15

2. Bilan des actions conduites en 2015

Gestion des milieux

« Suivi pastoral Association Foncière Pastorale du Haut-Allier »

- Poursuite du soutien à AFP du Haut-Allier, suite fin contrat Natura 2000 (2014)
- Recrutement expert pastoralisme Terr@terre
- Phase transition avec implication nouveaux éleveurs locaux
- Bonne ressource fourragère malgré sécheresse
- Bon prélèvement de la ressource fourragère



16

2. Bilan des actions conduites en 2015

Contractualisation

- Charte Natura 2000 :
 - pas d'engagement des contacts 2014,
 - 2 contacts en 2015 => 1 charte engagée sur 3,8 ha (10 parcelles) sur la commune de Pradelles
- Contrat milieu forestier
 - 1 projet contrat forestier « bois sénescents » : Monistrol d'Allier, en attente nouveau dispositif technique et financier

17

2. Bilan des actions conduites en 2014

Contractualisation : secteur agricole

Suite des (MAET) : les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) 2014-2020 :

- Gestion par Régions : appel à projet
- Nouveaux territoires multi-enjeux : anciens territoires MAET regroupés, associant différents enjeux

18

2. Bilan des actions conduites en 2015

Contractualisation :
 candidature PAEC « Margeride Est » (Lozère)

Enjeux retenus :

- biodiversité (3 sites Natura 2000 dont « Haut Val d'Allier » (ZPS))
- zones humides
- bassin versant Naussac (CT)

Territoire du PAEC Margeride Est
 8 communautés de communes
 59 communes

19

2. Bilan des actions conduites en 2015

Contractualisation :
 PAEC « Margeride Est »

Objectifs 3 ans :

- 250 dossiers,
- 5 945 ha,

Budget : 3 350 530 € / an (5 ans)

60% prévue en 2015,
 Renouvellement dossiers achevés
 14 mai 2015

Type de couvertures habituel	Code de la mesure	Objets de la mesure	Montant € / ha/an
Tourbières et pâtures humides	LR_MARG_ZH03	Gestion globale des milieux humides avec changement limité et absence de fertilisation	246,30 €
Zones humides	LR_MARG_ZH04	Gestion globale des milieux humides avec absence de fertilisation	152,47 €
Zones humides	LR_MARG_ZH03	Gestion globale des milieux humides	120,00 €
Tourbières et pâtures humides	LR_MARG_ZH02	Gestion extensive avec changement limité et absence de fertilisation	126,00 €
Pâturages et bergeries d'élevage extensif/semi-extensif, Pâturages humides	LR_MARG_HE11	Gestion pastorale sans fertilisation	107,01 €
Landais et pâturages extensifs/semi-extensifs	LR_MARG_HE12	Gestion pastorale sans fertilisation avec entretien mécanique	146,00 €
Mézières en altitude	LR_MARG_HE16	Travaux d'entretien et gestion pastorale sans fertilisation	205,50 €
Pâturages boisés	LR_MARG_HE14	Gestion pastorale et entretien des parcs en altitude	117,24 €
Pâturages naturels de hautes Prairies humides/fertiles/Pâturages humides	LR_MARG_HE01	Présence de 4 parcelles indicatives pour la filière correspondante	65,01 €
Pâturages permanents et	LR_MARG_Supr	Systèmes Herbagers et Pastoraux : maintien des	50,00 €

20

2. Bilan des actions conduites en 2015

Contractualisation :
 PAEC « Margeride Est »

Bilan 2015

- 82 dossiers dont 15 sur « Haut Val d'Allier »,
- Budget prévisionnel : 1 573 750 € (5 ans)
- Contrats engagés : 1 943 970 € (5 ans)
- Ecart de 370 220 € (5 ans) soit 23%
- => proposition nouvelle règle : plafonnement de la mesure sur les pâtures

21

2. Bilan des actions conduites en 2015

Contractualisation :
 candidature PAEC « Haut-Allier » validée pour 2 ans de contractualisation

Enjeu retenu :

- biodiversité (5 sites Natura 2000)
- Zones humides Devès (Département 43)

Projet agro-environnemental et climatique
 Territoire « Haut-Allier »

22

2. Bilan des actions conduites en 2015

Contractualisation :
 bilan 2015 PAEC « Haut-Allier »

- Travail avec Chambre d'Agriculture
- Année très difficile avec règles contractualisation validées tardivement
- Invitation 400 exploitations aux 3 réunions d'information : 100 présentes
- 45 dossiers déposés en DDT
- budget engagé = 132 000 € /an soit 660 000 € sur 5 ans, (= budget 2015)
- 20 exploitations en liste d'attente pour 2016

23

2. Bilan des actions conduites en 2015

Bilan financier

Actions	Dépenses (en € TTC)	Financeurs
Animation (salaires + frais structure)	49 747 €	ETAT / FEADER
Suivi pastoral AFP du Haut-Allier	13 000 €	
Animation « gestion et valorisation des haies sur les exploitations agricoles »	3 888 €	
TOTAL	66 635 €	

24

 3. Programme d'actions prévisionnel 2016

Gestion administrative

- Programmation annuelle et dossier financement
- Comité de pilotage / rapport activité
- Prestations de service : marchés publics et validation des missions
- Dossier consultation modification périmètre « Gorges de l'Allier et affluents »

25

 3. Programme d'actions prévisionnel 2016

Sensibilisation / communication

- Sensibilisation publics divers
- Articles presse et site Internet
- Information des maîtres d'ouvrage sur les enjeux locaux (évaluations d'incidences)
- Formations aux méthodes de lutte alternative contre le campagnol terrestre (renouvellement formation en interne)

26

 3. Programme d'actions prévisionnel 2016

Suivi / Evaluation

- Participation différents inventaires patrimoine naturel avec partenariats d'échange
 - Chauves souris auvergne (hivernage et reproduction)
 - Observatoire Amphibiens Massif Central (CPIE Velay) / PRA sonneur : suivi St Ilpize /Blassac
 - Enquête nationale Lucane Cerf-Volant (OPIE_MNHN)
- Complément cartographie habitats naturels « Val d'Allier Vieille-Brioude \ Langeac »
- Evaluation de l'état de conservation des rapaces forestiers sur le quadrat témoin "Desges"

27

 3. Programme d'actions prévisionnel 2016

Contractualisation

- Charte Natura 2000 :
 - Poursuite concertation avec propriétaires pour élaboration dossiers
- Contrat Natura 2000 Contrats agricoles :
 - Territoire « Haut-Allier » (43) : participation à la mise en œuvre du PAEC si validé
 - Territoire Margeride Est (48 / ZPS) : participation à la mise en œuvre du PAEC si validé

28

 3. Programme d'actions prévisionnel 2016

Gestion du site

- Participation à la concertation locale sur des projets
- AFP Haut-Allier : soutien technique pour la poursuite du projet
- Espèces prédatrices élevages avicoles : accompagnement et suivi mise en œuvre collective

29

 3. Programme d'actions prévisionnel 2016

Budget prévisionnel

Actions	Dépenses (en € TTC)	Financeurs
Animation (salaires + frais structure)	79 466 €	ETAT / FEADER
Complément cartographie habitats naturels « Val d'Allier Vieille-Brioude \ Langeac »	11 637 €	
Evaluation de l'état de conservation des rapaces forestiers sur le quadrat témoin "Desges"	12 000 €	
TOTAL	103 103 €	

30

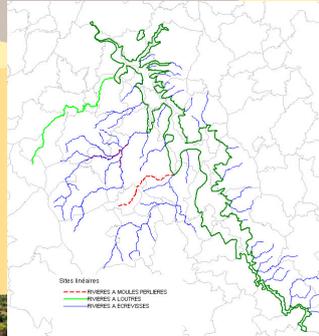
5. Questions diverses

31

5. Questions diverses

Sites Linéaires

- Finalisation DOCOB sites linéaires Haut Allier »
- « moule perlière / loutre / écrevisses à pattes blanches »
- projet fusion avec « Gorges de l'Allier et affluents »



32

5. Questions diverses
Validation PAEC « Haut-Allier »

Contractualisation :

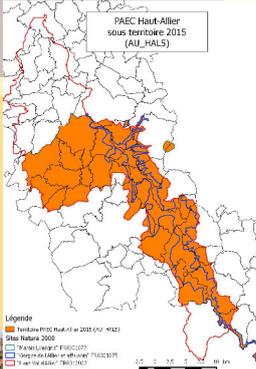
PAEC « Haut-Allier » validé pour 2 ans :

Objectifs : 150 dossiers, 3 830 ha, 5 km linéaires,

Budget : 1 320 000 € pour 5 ans

En 2015, contractualisation sur 3 sites Natura 2000 :

- « Haut Val d'Allier » (ZPS), partie Sud
- « Gorges de l'Allier et affluents »
- « Marais de Limagne »



33

5. Questions diverses
Validation PAEC « Haut-Allier »

Contractualisation : mesures éligibles

Type de couvert et/ou habitat visé	Code de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant	Objectif en ha ou Km	Montant en € / an
Prairies de Fauche	AU_HAL5_HE01	Maintien de la richesse floristique	66,01 € /ha /an	220 ha	9 901,50 €
Prairies pâturées	AU_HAL5_HE02	Suppression de la fertilisation	65,17 € /ha /an	820 ha	53 439,40 €
Prairies pâturées	AU_HAL5_HE03	Suppression de la fertilisation et gestion du pâturage	140,61 € /ha /an	310 ha	43 589,10 €
Pelouses sèches	AU_HAL5_PS01	Suppression de la fertilisation	32,47 € /ha /an	50 ha	1 623,50 €
Pelouses sèches	AU_HAL5_PS02	Maintien de la richesse floristique	66,01 € /ha /an	150 ha	9 901,50 €
Pelouses sèches	AU_HAL5_PS04	Suppression de la fertilisation et gestion du pâturage	107,91 € /ha /an	100 ha	10 791,00 €
Haies	AU_HAL5_LD1	Entretien des Haies	0,18 € /ml /an	5 Km	900,00 €
Mesure Système Herbager Pastoral (SHP) individuelle	AU_HAL5_SHP1	Maintien de la Biodiversité des Prairies permanentes et de certaines pâtures	58,29 € /an/ha de STH	2160 ha	125 906,40 €

5. Questions diverses
Validation PAEC « Haut-Allier »

Contractualisation :

Validation PAEC « Haut-Allier »

Vote

35

Merci de votre écoute

36